

CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

2

Victor MAFILAZA et Zazaravaka RANDRIAMIALISOA

Ce chapitre porte principalement sur l'analyse des conditions de vie des enfants et sur quelques caractéristiques socio-économiques de la population et des ménages (structure par âge et sexe, niveau d'instruction, fréquentation scolaire, composition des ménages). Il aborde également la consommation de sel iodé, les caractéristiques des logements (la disponibilité de l'électricité, le type d'approvisionnement en eau, le type de toilettes, les matériaux de revêtement du sol) et la possession par les ménages de certains biens de consommation allant de la radio à la voiture.

2.1 ENQUÊTE MÉNAGE

L'enquête ménage a permis de recueillir des données concernant la structure par âge et sexe de la population ainsi que la taille des ménages et certaines caractéristiques de leurs membres.

2.1.1 Structure par âge et sexe de la population

Le tableau 2.1 présente la répartition par âge et par sexe de la population totale selon le milieu de résidence. On peut lire dans ce tableau que parmi les 37 587 personnes touchées par l'EDSMD-III, 18 733 sont des hommes et 18 845 des femmes, soit un rapport de masculinité égal à 99,4 hommes pour 100 femmes. De plus, on constate que plus des trois quart des personnes dénombrées (78 %) vivaient dans le milieu rural au moment de l'enquête et le reste en milieu urbain (y compris dans la Capitale). On constate

Tableau 2.1 Population des ménages par âge et sexe

Répartition (en %) de la population (de fait) des ménages par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe, EDSMD-III Madagascar 2003-2004

Groupe d'âges	Milieu de résidence														
	Capitale			Autres villes			Ensemble urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
<5	10,7	11,1	10,9	14,6	15,0	14,8	13,7	14,2	13,9	17,3	17,5	17,4	16,5	16,7	16,6
5-9	13,7	12,3	13,0	15,3	13,7	14,5	15,0	13,4	14,2	17,5	15,9	16,7	16,9	15,4	16,1
10-14	12,0	13,4	12,7	14,7	14,0	14,4	14,1	13,9	14,0	15,0	14,3	14,7	14,8	14,2	14,5
15-19	10,0	8,8	9,4	11,0	9,7	10,3	10,8	9,5	10,1	9,3	8,2	8,7	9,6	8,5	9,0
20-24	9,9	9,0	9,4	8,4	8,4	8,4	8,8	8,5	8,6	7,4	7,3	7,4	7,7	7,6	7,6
25-29	7,9	8,6	8,3	6,5	7,5	7,0	6,8	7,7	7,3	6,6	7,0	6,8	6,6	7,2	6,9
30-34	7,9	7,9	7,9	6,2	6,6	6,4	6,6	6,9	6,7	5,2	6,0	5,6	5,5	6,2	5,8
35-39	7,3	6,6	7,0	4,6	4,9	4,7	5,2	5,2	5,2	4,8	5,0	4,9	4,9	5,1	5,0
40-44	5,6	5,2	5,4	4,3	5,0	4,7	4,6	5,1	4,8	4,4	5,0	4,7	4,5	5,0	4,7
45-49	4,5	4,2	4,3	4,4	4,3	4,4	4,4	4,3	4,4	3,6	3,2	3,4	3,8	3,5	3,6
50-54	3,8	5,6	4,7	3,3	3,9	3,6	3,4	4,2	3,8	2,7	3,8	3,3	2,9	3,9	3,4
55-59	2,2	2,2	2,2	1,7	1,8	1,7	1,8	1,9	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
60-64	2,0	1,6	1,8	1,7	1,9	1,8	1,7	1,8	1,8	1,6	1,9	1,8	1,6	1,9	1,8
65-69	1,1	1,3	1,2	1,1	1,2	1,1	1,1	1,2	1,2	1,3	1,1	1,2	1,2	1,1	1,2
70-74	0,6	1,3	1,0	1,0	1,2	1,1	0,9	1,2	1,1	1,0	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9
75-79	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4
80 ou +	0,3	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,7	0,6	0,5	0,7	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	895	940	1 834	3 144	3 316	6 460	4 039	4 255	8 294	14 694	14 590	29 293	18 733	18 845	37 587

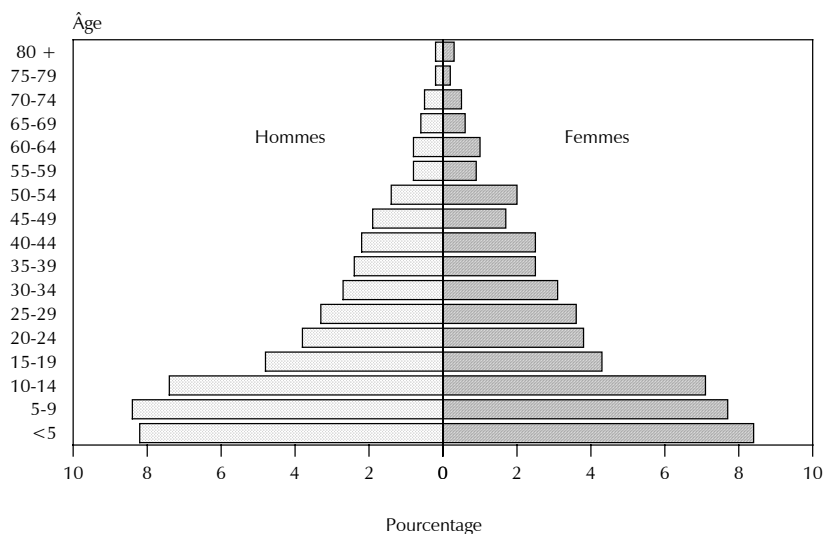
Note : Le sexe est inconnu dans 9 cas en milieu rural et au niveau de l'ensemble.

aussi que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à vivre en milieu urbain, (rapport de masculinité de 95 hommes pour 100 femmes), alors qu'à l'opposé, en milieu rural, ce sont les hommes qui sont plus nombreux que les femmes (rapport de masculinité de 99 femmes pour 100 hommes).

Concernant la structure de la population selon les grands groupes d'âges, il ressort du tableau 2.1 que la population totale se divise pratiquement en deux parties de poids égal : les personnes actives de 15-64 ans (50 %) et les dépendants (50 %). Dans la population à charge, les personnes âgées de 65 ans et plus constituent 3 % et les enfants de moins de 15 ans, 47 %, la proportion de ces derniers étant plus élevée en milieu rural que dans les villes (49 % contre 42 %).

La pyramide des âges (graphique 2.1) présente une allure régulière caractéristique des pays à forte fécondité et à mortalité élevée ; une base élargie qui se rétrécit rapidement au fur et à mesure que l'on évolue vers les âges élevés. On note cependant une légère surreprésentation des femmes de 50-54 ans et une légère sous-représentation de celles de 45-49 ans ; cette irrégularité est probablement due à un vieillissement artificiel des femmes par les enquêtrices dans le but de les exclure des tranches d'âges d'éligibilité (15-49 ans).

Graphique 2.1 Pyramide des âges de la population



EDSMD-III 2003-2004

Le tableau 2.2 présente la répartition de la population par grands groupes d'âges selon les quatre dernières enquêtes nationales (ENDS-92, RGPH (1993), EDS-97, et EDSMD-III de 2003-2004). Il ressort de ce tableau que cette répartition a peu varié depuis 1992 : près d'une personne sur deux a moins de 15 ans ; les proportions variant d'un minimum de 45 % au RGPH de 1993 à 47 % à l'EDSMD-III de 2003-04 ; les personnes âgées de 15 à 64 ans (âges économiquement actifs) varient entre 50 % et 52 % et la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus reste assez faible (autour de 3 %).

Tableau 2.2 Population (de fait) par âge selon différentes sources

Répartition (en %) de la population par âge d'après le RGPH (1993), l'ENDS de 1992, l'EDS de 1997 et l'EDSMD-III de 2003-2004

Groupes d'âges	ENDS 1992	RGPH 1993	EDS 1997	EDSMD-III 2003-2004
<15 ans	47,0	44,7	46,0	47,3
15-64	49,5	52,4	50,8	49,6
65 ou plus	3,1	2,9	3,1	3,1
ND/NSP	0,4	0,0	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Âge médian	-	-	-	16,5

2.2 TAILLE ET COMPOSITION DES MÉNAGES

Le tableau 2.3 présente la répartition des ménages selon le chef de ménage, la taille du ménage et le milieu de résidence.

Chef de ménage

On constate au tableau 2.3 que, dans l'ensemble, 78 % des ménages malgaches ont à leur tête, un homme et cette proportion est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (79 % contre 74 %). Toutefois, près d'un ménage sur quatre (22 %) est dirigé par une femme, ce qui n'est pas négligeable. Selon le milieu de résidence, on constate que les ménages dirigés par une femme sont plus fréquents en milieu urbain (26 %) qu'en milieu rural (21 %). Par rapport aux données de l'EDS-97, on ne note pas de changement, tant en milieu urbain que rural.

Tableau 2.3 Composition des ménages

Répartition (en %) des ménages par sexe du chef du ménage et taille du ménage, selon le milieu de résidence, EDSMD-III Madagascar 2003-2004

Caractéristique	Milieu de résidence				Ensemble
	Capitale	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	
Chef de ménage					
Homme	78,6	73,2	74,4	79,4	78,3
Femme	21,4	26,8	25,6	20,6	21,7
Nombre de membres habituels					
0	1,3	2,3	2,1	0,9	1,1
1	7,0	7,5	7,3	7,3	7,3
2	10,9	12,8	12,3	11,6	11,8
3	15,3	16,6	16,3	15,5	15,7
4	25,8	17,8	19,7	17,5	18,0
5	18,9	14,7	15,7	14,8	15,0
6	10,5	10,3	10,3	10,9	10,8
7	4,8	6,9	6,4	8,4	8,0
8	2,4	4,6	4,1	5,8	5,4
9 ou plus	3,2	6,5	5,7	7,5	7,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taille moyenne	4,2	4,4	4,4	4,7	4,6

Taille des ménages

En ce qui concerne la taille du ménage, on constate qu'un ménage malgache compte, en moyenne, 4,6 personnes et cette taille moyenne varie légèrement de 4,7 en rural à 4,4 en urbain. Un ménage sur deux compte, en moyenne, entre 4 et 7 personnes. La proportion des ménages d'une personne est très faible et elle est quasiment identique quel que soit le milieu de résidence (7 %). Très peu de ménages comptent 9 personnes ou plus (7 %), cette proportion est légèrement supérieure en rural (8 %) qu'en urbain (6 %) ; c'est néanmoins dans la capitale que ces ménages de grande taille sont proportionnellement les moins nombreux (3 %).

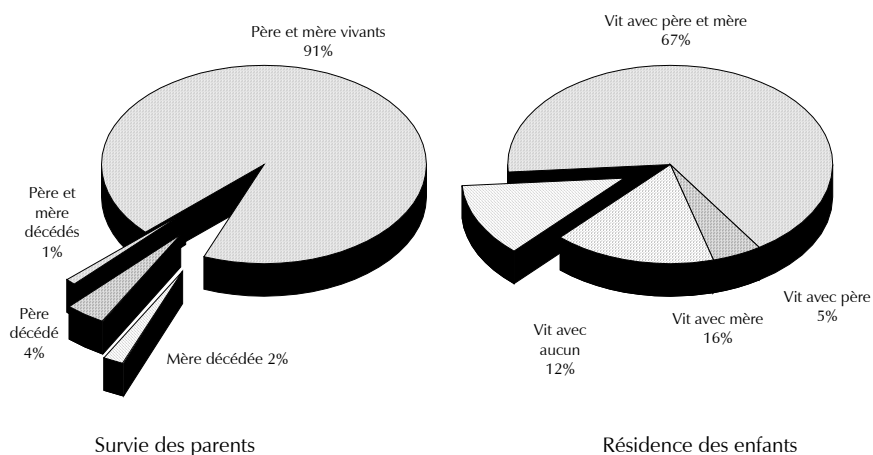
Enfants orphelins

Le tableau 2.4 et le graphique 2.2 présentent les résultats concernant les enfants orphelins et la résidence de ces enfants avec les parents. On constate que 66 % des enfants vivent encore avec leurs deux parents biologiques. Dans 16 % des cas, les enfants de moins de 15 ans vivent seulement avec leur mère biologique et dans 5 % des cas, ils vivent seulement avec leur père. Cependant la proportion d'enfants vivant avec leur mère alors que le père est en vie est supérieure à celle des enfants qui vivent avec leur père alors que la mère est en vie (12 % contre 3 %). Globalement, 12 % des enfants ne vivent avec aucun des deux parents biologiques, que ceux-ci soient encore en vie ou décédés.

Caractéristiques	Vivent avec les deux parents	Vivant avec la mère mais pas le père		Vivant avec le père mais pas la mère		Ne vivant avec aucun des parents					Total	Effectif	
		Père vivant	Père décédé	Mère vivante	Mère décédée	Les deux sont vivants	Seul le père est vivant	Seule la mère est vivante	Les deux sont décédés	Information sur le père/mère non déclarée			
Âge													
<2	77,4	17,6	1,2	0,4	0,1	1,7	0,2	0,1	0,0	1,2	100,0	2 673	
2-4	72,3	13,4	1,8	1,7	0,6	7,8	0,4	0,3	0,2	1,6	100,0	3 744	
5-9	65,2	11,6	3,2	3,8	1,5	10,6	0,9	1,1	0,4	1,6	100,0	6 225	
10-14	58,5	10,2	5,3	4,2	2,7	12,0	1,5	2,1	1,3	2,2	100,0	5 569	
Sexe													
Homme	65,9	12,2	3,5	3,4	1,8	8,8	0,9	1,4	0,5	1,6	100,0	9 241	
Femme	67,0	12,7	3,0	2,6	1,2	9,4	0,8	0,8	0,6	1,8	100,0	8 961	
Milieu de résidence													
Capitale	78,8	7,4	2,9	1,2	0,7	6,0	0,7	0,8	0,0	1,5	100,0	668	
Autres villes	60,7	15,9	2,4	2,8	1,0	12,8	0,9	1,4	0,3	1,6	100,0	2 811	
Ensemble urbain	64,2	14,3	2,5	2,5	0,9	11,5	0,9	1,3	0,3	1,6	100,0	3 479	
Rural	66,9	12,0	3,5	3,1	1,6	8,6	0,9	1,1	0,6	1,7	100,0	14 732	
Province													
Antananarivo	77,2	8,2	3,9	1,3	0,9	5,0	1,1	0,5	0,3	1,6	100,0	4 860	
Fianarantsoa	64,0	15,3	4,3	3,4	2,3	7,3	0,6	1,0	0,8	1,1	100,0	3 795	
Toamasina	65,7	13,7	2,6	3,4	1,8	8,5	1,0	1,6	0,6	1,0	100,0	2 816	
Mahajanga	67,2	10,1	3,6	2,8	1,3	10,0	0,5	1,5	1,0	2,0	100,0	2 792	
Toliara	53,9	16,8	2,1	4,6	1,2	15,2	1,2	1,0	0,5	3,5	100,0	2 591	
Antsiranana	58,2	13,2	1,3	4,2	2,0	16,9	0,7	1,9	0,2	1,3	100,0	1 358	
Quintile de bien-être													
Le plus pauvre	69,2	14,4	3,8	2,6	1,3	5,5	0,7	0,8	0,5	1,0	100,0	4 152	
Second	60,7	12,3	2,9	4,7	2,6	11,2	0,8	1,1	0,9	2,9	100,0	3 807	
Moyen	67,1	11,9	3,7	2,9	1,1	8,6	0,5	1,4	0,5	2,4	100,0	3 951	
Quatrième	65,1	11,4	3,6	2,8	1,4	10,6	1,4	1,5	0,7	1,4	100,0	3 474	
Le plus riche	70,6	11,9	2,0	1,7	0,7	10,5	1,0	0,7	0,1	0,6	100,0	2 827	
Ensemble	66,4	12,4	3,3	3,0	1,5	9,1	0,9	1,1	0,6	1,7	100,0	18 211	

La proportion d'enfants vivant avec leurs deux parents diminue avec l'âge passant de 77 % à moins de 2 ans à 59 % à 10-14 ans. On ne note aucune différence selon le sexe de l'enfant. Par contre, la proportion d'enfants de moins de 15 ans vivant avec leurs deux parents biologiques est légèrement plus élevée en milieu rural (67 %) qu'en milieu urbain (64 %).

Graphique 2.2 Survie des parents des enfants de moins de 15 ans et résidence des enfants avec leurs parents



EDSMD-III 2003-2004

2.3 NIVEAU D'INSTRUCTION ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Dans le cadre de l'enquête ménage, des données ont été collectées sur le niveau d'instruction atteint et la dernière classe achevée à ce niveau par chaque membre du ménage ; trois niveaux d'instruction ont été considérés : le primaire, le secondaire et le secondaire/supérieur. En outre, on a demandé pour chaque niveau si l'enquêté avait achevé un cycle complet ou non. Ainsi, les résultats sont présentés selon les modalités suivantes :

- Sans instruction ;
- Primaire incomplet si l'enquêté n'a pas achevé le cycle complet du primaire ;
- Primaire complet ;
- Secondaire incomplet si l'enquêté a complété le cycle primaire mais n'a pas achevé le cycle complet du secondaire ;
- Secondaire complet ; et
- Supérieur.

Le niveau d'instruction des membres d'un ménage joue un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie du ménage et de la société en général. En effet, le niveau d'instruction des membres du ménage favorise l'esprit d'initiative, de perception, de compréhension et par conséquent la réceptivité aux idées novatrices pouvant changer les mauvaises habitudes au niveau même de la communauté.

Globalement, on constate aux tableaux 2.5.1 et 2.5.2 qu'un homme sur cinq (20 %) et environ le quart des femmes (24 %) n'ont aucun niveau d'instruction. À titre de comparaison, ces proportions étaient

en 1997, de 25 % pour les hommes et de 29 % pour les femmes. On observe un écart important selon le milieu de résidence, la proportion de personnes sans instruction étant plus élevée en milieu rural (23 % pour les hommes et 28 % pour les femmes) qu'en milieu urbain (respectivement, 9 % et 11 %). C'est dans la Capitale que ces proportions sont les plus faibles, cela quel que soit le sexe : 2 % pour les hommes et 3 % pour les femmes. Au niveau des provinces, on note également des disparités, les proportions de femmes sans instruction varient d'un minimum de 11 % dans la province d'Antananarivo à un maximum de 43 % dans celle de Toliara ; pour les hommes, ces proportions varient d'un minimum de 7 % dans la province d'Antananarivo à un maximum de 43 % dans celle de Toliara. La province de Toliara se caractérise donc par les proportions les plus élevées d'hommes et de femmes sans instruction (43 %).

En outre, on constate que 48 % des hommes et 46 % des femmes n'ont pas achevé le cycle primaire. En milieu rural, ces proportions concernent plus de la moitié des hommes (51 %) et près de la moitié des femmes (48 %). Par comparaison, en milieu urbain, ces proportions sont de 37 % quel que soit le sexe. Seulement une personne sur dix a terminé le primaire complet, quel que soit le sexe et quel que soit le milieu de résidence.

Caractéristique	Niveau d'instruction							Total	Effectif	Nombre médian d'années
	Aucun	Primaire incomplet	Primaire complet	Secondaire incomplet	Secondaire complet	Supérieur	NSP/ND			
Groupe d'âges										
6-9	25,6	73,4	0,2	0,0	0,0	0,0	0,8	100,0	2 619	a
10-14	14,8	71,8	6,0	7,1	0,0	0,0	0,3	100,0	2 770	1,7
15-19	19,3	41,4	11,0	26,3	1,0	0,3	0,6	100,0	1 797	3,2
20-24	21,4	33,7	14,4	23,9	3,6	2,3	0,8	100,0	1 446	3,4
25-29	15,9	34,0	15,8	22,7	7,6	3,3	0,7	100,0	1 241	4,0
30-34	13,2	32,8	13,9	25,3	10,2	3,7	0,9	100,0	1 030	4,3
35-39	17,2	25,2	13,4	27,3	10,9	5,0	1,1	100,0	912	4,5
40-44	18,9	33,3	14,4	20,1	8,5	4,5	0,3	100,0	838	3,8
45-49	16,1	34,4	16,5	20,8	5,1	6,4	0,7	100,0	703	4,0
50-54	21,2	30,4	13,5	21,8	6,5	5,7	1,0	100,0	540	3,7
55-59	29,8	23,8	19,3	19,1	4,6	2,6	0,8	100,0	317	3,6
60-64	30,3	35,3	19,0	9,6	2,6	2,8	0,3	100,0	307	2,5
65 ou plus	39,1	34,0	13,3	9,2	1,1	1,9	1,4	100,0	565	1,5
Milieu de résidence										
Capitale	2,1	25,6	11,9	35,2	12,2	11,9	1,1	100,0	779	6,9
Autres villes	10,9	40,3	10,3	27,9	5,7	4,1	0,8	100,0	2 600	3,8
Ensemble urbain	8,8	36,9	10,6	29,6	7,2	5,9	0,9	100,0	3 379	4,3
Rural	23,3	50,8	10,1	11,8	2,5	0,9	0,6	100,0	11 708	1,6
Province										
Antananarivo	7,3	43,2	13,6	23,8	7,5	4,0	0,5	100,0	4 730	3,9
Fianarantsoa	16,7	54,9	10,7	13,9	1,6	1,3	1,0	100,0	2 816	2,0
Toamasina	20,0	53,4	9,8	13,4	2,1	1,0	0,3	100,0	2 317	1,6
Mahajanga	31,1	46,8	6,9	11,7	1,5	1,3	0,7	100,0	2 101	1,0
Toliara	43,2	37,9	5,8	8,7	2,0	1,1	1,4	100,0	1 976	a
Antsiranana	20,5	55,0	9,7	11,8	1,9	0,8	0,3	100,0	1 147	1,9
Quintile de bien-être										
Le plus pauvre	35,7	52,4	6,3	4,4	0,3	0,0	0,9	100,0	2 713	0,3
Second	36,0	49,1	7,1	6,4	0,5	0,1	0,8	100,0	2 861	0,4
Moyen	19,6	60,0	10,9	8,6	0,6	0,0	0,4	100,0	3 094	1,6
Quatrième	11,0	51,2	15,3	18,6	2,3	0,9	0,7	100,0	3 139	3,0
Le plus riche	2,2	27,6	10,8	37,4	13,0	8,3	0,7	100,0	3 279	6,8
Ensemble	20,0	47,7	10,2	15,8	3,6	2,0	0,7	100,0	15 087	2,1

En ce qui concerne le niveau secondaire, on note que les proportions d'hommes et de femmes qui n'ont pas achevé ce cycle sont pratiquement quasiment identiques (respectivement, 16 % et 15 %). Par contre, selon le milieu de résidence, on note des différences : cette proportion est de 11 % en milieu rural contre 30 % en milieu urbain, cela quel que soit le sexe. Par contre, en urbain, 6 % des femmes et 7 % des hommes ont achevé le cycle secondaire contre seulement 2 % des femmes et 3 % des hommes en rural.

Cependant on constate une amélioration de la scolarisation des générations anciennes aux plus récentes : en effet, chez les femmes, la proportion de celles sans instruction est passée de 63 % parmi celles de 65 ans ou plus à 15 % parmi celles de 10-14 ans. Chez les hommes, ces proportions sont passées de 39 % à 15 % pour les mêmes groupes d'âges.

Caractéristique	Niveau d'instruction							Total	Effectif	Nombre médian d'années
	Aucun	Primaire incomplet	Primaire complet	Secondaire incomplet	Secondaire complet	Supérieur	NSP/ND			
Groupe d'âges										
6-9	22,3	76,6	0,2	0,0	0,0	0,0	0,9	100,0	2 446	0,0
10-14	14,5	68,7	7,0	9,5	0,0	0,0	0,3	100,0	2 677	1,8
15-19	20,5	35,6	13,8	27,2	2,3	0,2	0,4	100,0	1 600	3,4
20-24	21,7	32,8	14,7	21,6	5,8	3,0	0,4	100,0	1 428	3,5
25-29	24,2	33,1	12,3	22,8	4,9	2,8	0,0	100,0	1 355	3,3
30-34	17,6	30,6	15,4	27,6	7,0	1,7	0,1	100,0	1 166	4,1
35-39	21,3	29,3	13,1	24,1	7,7	4,4	0,0	100,0	952	3,9
40-44	27,8	32,9	13,4	17,5	5,0	3,3	0,1	100,0	938	2,8
45-49	26,6	34,8	14,6	16,6	4,6	2,6	0,3	100,0	652	3,2
50-54	34,9	27,3	15,2	17,1	1,9	2,4	1,1	100,0	739	2,6
55-59	33,4	37,5	10,0	12,3	3,4	2,7	0,7	100,0	329	2,1
60-64	54,3	26,4	9,4	5,0	0,8	0,8	3,1	100,0	358	0,0
65 ou plus	62,6	23,1	6,3	3,1	1,5	0,8	2,6	100,0	596	0,0
Milieu de résidence										
Capitale	2,8	28,2	13,7	35,5	9,6	9,5	0,8	100,0	815	5,8
Autres villes	13,8	39,2	11,4	28,3	5,0	1,9	0,5	100,0	2 745	3,7
Ensemble urbain	11,2	36,7	11,9	29,9	6,0	3,6	0,5	100,0	3 560	4,1
Rural	28,1	48,1	9,5	10,9	2,0	0,8	0,6	100,0	11 682	1,4
Province										
Antananarivo	10,5	41,2	14,0	23,9	6,7	3,5	0,3	100,0	4 799	3,8
Fianarantsoa	24,5	50,5	9,3	13,2	1,2	0,4	0,8	100,0	2 920	1,6
Toamasina	25,6	47,4	11,2	12,8	1,9	0,8	0,4	100,0	2 273	1,6
Mahajanga	35,3	47,1	5,1	9,8	1,1	0,8	0,8	100,0	2 096	0,6
Toliara	43,3	38,6	6,1	9,7	1,0	0,3	1,0	100,0	2 060	-
Antsiranana	23,0	56,4	9,1	9,9	1,0	0,5	0,0	100,0	1 094	1,7
Quintile de bien-être										
Le plus pauvre	41,7	48,5	5,5	3,6	0,0	0,0	0,7	100,0	2 956	-
Second	40,1	47,7	7,6	4,0	0,2	0,0	0,4	100,0	2 733	0,1
Moyen	26,4	56,3	9,9	6,9	0,1	0,1	0,5	100,0	2 997	1,4
Quatrième	13,5	48,6	15,2	19,1	2,1	0,6	0,9	100,0	3 102	2,9
Le plus riche	4,0	28,8	11,4	38,3	11,1	6,0	0,4	100,0	3 453	5,9
Ensemble	24,1	45,5	10,0	15,3	3,0	1,5	0,6	100,0	15 241	2,0

Le principal indicateur du niveau d'accès de la population au système éducatif est le niveau de fréquentation scolaire des personnes en âge d'aller à l'école. Le tableau 2.6 et le graphique 2.3 présentent les taux nets et bruts de fréquentation scolaire de la population âgée de 6 à 24 ans, par niveau d'instruction, par sexe, par milieu et province de résidence.

Tableau 2.6 Taux de fréquentation scolaire

Taux net de fréquentation scolaire (TNF) et taux brut de fréquentation scolaire (TBF) de la population (de droit) des ménages âgée de 6-24 ans, selon le niveau d'instruction, le sexe et certaines caractéristiques socio-démographiques, EDSMD-III Madagascar 2003-2004

Caractéristique	Taux net de fréquentation scolaire ¹			Taux brut de fréquentation scolaire ²			Index de parité sexuelle ³
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	
NIVEAU PRIMAIRE							
Milieu de résidence							
Capitale	91,5	91,8	91,7	122,7	120,1	121,4	97,9
Autres villes	84,2	84,8	84,5	131,8	122,2	127,0	92,7
Ensemble urbain	85,6	86,2	85,9	130,0	121,8	125,9	93,7
Rural	70,8	74,1	72,4	118,1	111,8	115,0	94,6
Province							
Antananarivo	85,0	84,6	84,8	132,5	122,4	127,5	92,4
Fianarantsoa	77,7	80,7	79,2	133,3	120,3	126,8	90,3
Toamasina	81,6	78,3	80,0	127,4	119,3	123,5	93,7
Mahajanga	61,9	63,2	62,5	101,9	91,8	96,8	90,1
Toliara	54,9	66,0	60,4	91,9	100,4	96,1	109,2
Antsiranana	68,8	85,6	76,7	124,8	133,2	128,7	106,7
Quintile de bien-être							
Le plus pauvre	58,7	63,6	61,3	99,4	94,9	97,1	95,4
Second	61,2	69,9	65,3	102,6	106,7	104,6	104,0
Moyen	74,1	75,5	74,8	129,4	122,8	126,3	94,9
Quatrième	87,3	88,1	87,7	141,6	129,8	135,8	91,7
Le plus riche	93,8	90,5	92,1	133,9	119,1	126,3	89,0
Ensemble	73,6	76,5	75,0	120,4	113,7	117,1	94,5
NIVEAU SECONDAIRE							
Milieu de résidence							
Capitale	57,5	55,5	56,5	78,4	68,3	73,2	87,2
Autres villes	35,7	37,6	36,6	50,9	50,9	50,9	100,0
Ensemble urbain	39,9	41,4	40,6	56,2	54,6	55,4	97,2
Rural	10,1	14,4	12,1	14,3	17,7	15,8	123,8
Province							
Antananarivo	30,0	35,0	32,3	43,5	43,8	43,5	100,8
Fianarantsoa	12,1	16,9	14,3	15,2	21,0	17,8	138,4
Toamasina	12,8	13,8	13,3	17,0	18,7	17,8	110,0
Mahajanga	13,0	10,0	11,6	17,6	14,2	16,1	80,6
Toliara	6,2	13,2	9,6	11,7	16,5	14,0	141,2
Antsiranana	11,8	16,7	14,0	15,5	21,0	18,0	135,4
Quintile de bien-être							
Le plus pauvre	1,8	2,1	1,9	2,5	3,2	2,8	128,3
Second	4,5	4,0	4,3	5,9	4,8	5,4	81,9
Moyen	5,2	6,8	5,9	7,2	7,7	7,4	107,2
Quatrième	21,5	29,6	25,3	28,2	35,9	31,8	127,5
Le plus riche	53,3	57,5	55,4	78,4	75,9	77,2	96,8
Ensemble	16,5	20,6	18,4	23,3	26,2	24,6	112,8

Note : Le taux brut de fréquentation scolaire peut excéder 100 %.

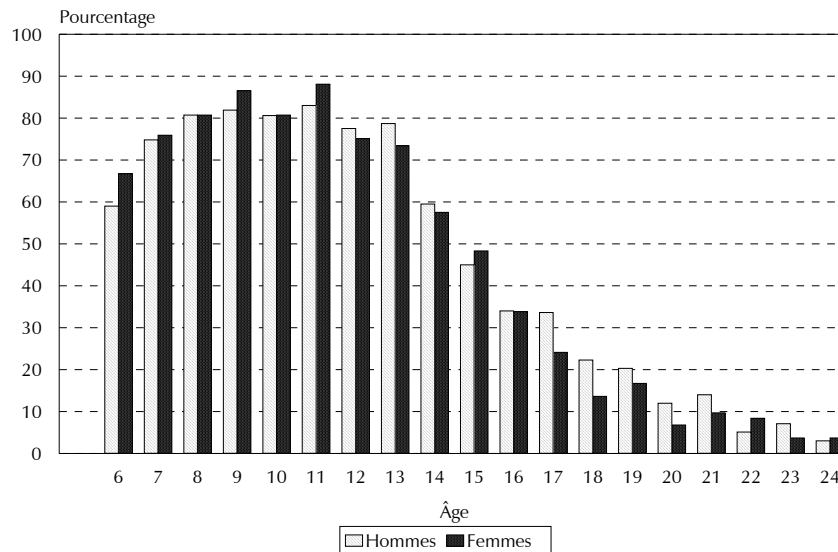
¹ Le taux net de fréquentation scolaire (TNF) pour le niveau primaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau primaire (6-10 ans) qui fréquente l'école primaire. Le taux net de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau secondaire (11-17 ans) qui fréquente l'école secondaire.

² Le taux brut de fréquentation scolaire (TBF) pour le niveau primaire est la proportion des élèves du niveau primaire, quel que soit leur âge, dans la population d'âge officiel de fréquentation du niveau primaire (6-10 ans). Le taux brut de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire est la proportion des élèves du niveau secondaire, quel que soit leur âge, dans la population d'âge officiel de fréquentation du niveau secondaire (11-17 ans).

³ L'indice de parité de genre pour l'école primaire est le ratio du TBF au niveau primaire des filles sur le TBF des garçons. L'indice de parité de genre pour l'école secondaire est le ratio du TBF au niveau secondaire des filles sur le TBF des garçons.

Graphique 2.3 Taux de fréquentation scolaire par âge

(Pourcentage de la population de 5-24 ans fréquentant l'école par âge et sexe)



Note : Le système pré-primaire n'est pas pris en compte

EDSMD-III 2003-2004

Le taux net de fréquentation scolaire pour le niveau primaire est de 75 %, ce qui signifie que les trois quarts de la population de 6-10 ans fréquentent l'école primaire. Ce taux est nettement plus faible en rural qu'en urbain (72 % contre 86 %), ce qui peut s'expliquer par un développement plus important des infrastructures scolaires en milieu urbain qu'en milieu rural. Pour le niveau secondaire qui concerne la population âgée de 11-17 ans, le taux net de fréquentation scolaire s'établit à 18 %, ce qui est assez faible. Ici aussi, ce taux est beaucoup plus faible en rural qu'en urbain (12 % contre 41 %). Dans les provinces, le taux net pour le primaire varie d'un maximum de 85 % dans la province d'Antananarivo à un minimum de 60 % dans celle de Toliara et pour le niveau secondaire, il varie d'un maximum de 32 % dans la province d'Antananarivo à un minimum de 10 % dans celle de Toliara. En outre, les résultats montrent qu'au niveau primaire comme au niveau secondaire, les taux sont plus faibles chez les filles que chez les garçons.

2.4 CONDITIONS DE VIE

Caractéristiques de l'habitat

Au cours de l'enquête ménage, on s'est intéressé à certaines caractéristiques du logement (disponibilité de l'électricité, approvisionnement en eau pour boire et revêtement du sol et type de toilettes). On a également recueilli des informations sur la possession d'un certain nombre d'équipements modernes. Ces caractéristiques permettent d'évaluer le niveau socio-économique des ménages.

Les résultats sont présentés au tableau 2.7 et au graphique 2.4. On constate que seulement deux ménages malgaches sur dix possèdent l'électricité. La proportion varie considérablement suivant le milieu de résidence : très élevée dans la Capitale où 84 % des ménages possèdent l'électricité, cette proportion n'est que de 11 % en milieu rural et de 53 % en urbain.

Le Sommet Mondial pour l'Enfance a adopté une définition standardisée de l'eau potable qui a été prise en considération dans l'enquête EDSMD-III. L'eau est considérée comme potable lorsqu'elle provient des sources suivantes :

- Les robinets installés à l'intérieur ou l'extérieur du logement ;
- Les bornes fontaines ou robinets publics ;
- Les puits/forages équipés de pompes ; et
- Les puits couverts ou protégés.

Cette définition a permis de posséder des données standard qui peuvent être comparées. Au niveau national, 35 % des ménages ont accès à de l'eau salubre. En milieu urbain, cette proportion est de 74 % contre seulement 23 % en milieu rural. Il faut noter que 98 % des ménages de la Capitale et 67 % de ceux vivant dans les Autres Villes ont accès à de l'eau potable.

En milieu urbain, on constate que le type d'approvisionnement en eau pour boire le plus répandu est la fontaine publique (47 %) ; dans la capitale, cette proportion est de 68 % et dans les Autres Villes, elle est de 40 %. Par contre, en milieu rural, elle n'est que de 11 % et les résultats montrent que près de deux ménages sur cinq (39 %) utilisent pour boire de l'eau qui provient des fleuves/rivières. Lorsqu'on compare les données de l'enquête MICS 2000 (UNICEF-INSTAT/DDSS, 2000) par rapport à celles de l'EDSMD-III, l'accès à l'eau potable s'est amélioré et la proportion de ménages pouvant s'approvisionner en eau salubre s'est accrue de 10 % dans l'ensemble, 11 % en milieu rural et 5 % en milieu urbain. Cette hausse est la conséquence de la mise en œuvre de moyens non négligeables par certains projets comme le Projet pilote d'Approvisionnement en Eau Potable et l'Assainissement en milieu Rural (PAEPAR) de la Banque Mondiale, le Programme Assainissement, Eau Potable, Soins Primaires de l'Environnement (AEPSPE) de l'UNICEF, et bien d'autres, concernant l'extension des bornes fontaines publiques dans les zones périurbaines et communautaires en milieu rural ainsi que la construction des puits ou forages équipés de pompes à mains.

Cependant, dans 65 % des cas, les ménages malgaches n'ont toujours pas accès à un approvisionnement en eau potable pour boire puisque près des deux tiers utilisent de l'eau provenant de sources d'approvisionnement qui présentent généralement des risques de contamination comme les rivières/fleuves, mare, lac (34 %) et les puits non protégés (13 %).

Du point de vue de la durée nécessaire pour s'approvisionner en eau potable (aller et retour) on constate que 67 % des ménages consacrent moins de 15 minutes à cette tâche, avec un temps médian de 9 minutes. Ces résultats mettent en évidence l'ampleur des efforts à fournir pour atteindre les objectifs du DSRP (taux d'accès en eau potable de 100 % en milieu urbain et de 80 % en milieu rural) et de l'ODM, lesquels visent à réduire de moitié la proportion de la population qui n'ont pas accès à l'eau potable d'ici à l'horizon 2015.

La définition des toilettes adéquates a été adoptée par un groupe de travail composé de spécialistes en matière d'assainissement au sein du ministère de l'Energie et des Mines, du ministère de la Santé et du Planning Familial, de l'INSTAT et des organismes internationaux (UNICEF, WATERAID, USAID, BANQUE MONDIALE). Sont considérées comme toilettes adéquates, les WC à fosses septiques, les latrines à siphon avec chasse d'eau, les latrines avec raccordement à un collecteur ou égout et les latrines améliorées comme le VIP (Ventilated Improved Pit) et SANPLAT (Sanitation Platform).

Tableau 2.7 Caractéristiques des logements

Répartition (en %) des ménages par caractéristiques des logements, selon le milieu de résidence, EDSMD-III Madagascar 2003-2004

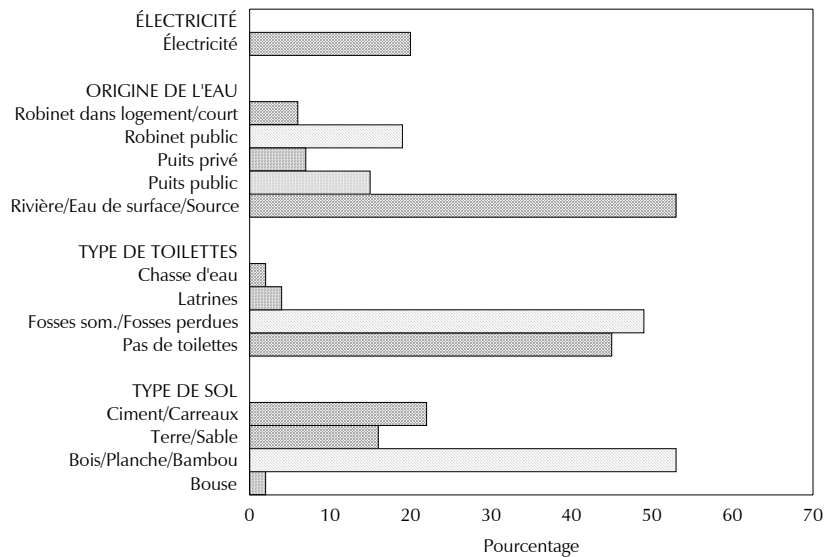
Caractéristique du logement	Milieu de résidence				Ensemble
	Capitale	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	
Électricité					
Oui	83,9	43,3	52,7	10,8	20,3
Non	16,1	56,6	47,3	89,1	79,6
ND	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Source d'eau pour boire					
Robinet dans le logement/ la cour/concession	28,2	14,7	17,8	2,7	6,1
Fontaine publique	68,1	40,3	46,7	11,2	19,3
Puits protégé dans le logement/ la cour/concession	1,1	7,1	5,7	4,1	4,4
Puits public protégé	0,4	4,6	3,6	5,3	4,9
Puits ouvert dans le logement/ la cour/concession	0,5	2,3	1,9	3,3	3,0
Puits public ouvert	0,6	10,3	8,0	10,2	9,7
Eau de pluie	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Source	0,7	11,5	9,0	21,8	18,9
Fleuve/Rivière	0,0	8,7	6,7	38,6	31,3
Mare/Lac	0,1	0,4	0,3	2,7	2,2
Barrage	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Camion citerne	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Temps nécessaire pour s'approvisionner en eau					
Moins de 15 minutes (en %)	70,1	73,3	72,5	65,0	66,7
Temps médian pour aller à la source et en revenir	9,0	4,9	5,0	9,3	9,2
Type de toilettes					
Chasse d'eau avec évacuation/ W.C	16,1	4,9	7,4	0,7	2,2
Latrines améliorées	7,1	1,8	3,0	0,2	0,8
Fosse perdue	68,3	62,2	63,6	45,2	49,4
Fosse/Latrines en plein air	7,9	6,5	6,9	1,5	2,7
Nature/Pas de toilette	0,5	24,6	19,1	52,5	44,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Matériau du sol					
Carreaux	3,1	0,6	1,2	0,2	0,4
Ciment	49,7	42,2	43,9	15,0	21,6
Moquette/Tapis	0,9	0,3	0,4	0,5	0,5
Parquet/bois ciré	27,8	8,7	13,1	4,5	6,4
Vinyle/Lino/Asp.	1,2	0,3	0,5	0,2	0,2
Terre/Sable	5,4	10,5	9,3	17,8	15,9
Bouse	0,0	0,5	0,4	1,9	1,5
Bois planches	10,2	11,3	11,1	12,2	11,9
Palmes/Bambou	1,6	25,8	20,2	47,8	41,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages	439	1 471	1 909	6 511	8 420

En ce qui concerne la disponibilité d'installations sanitaires, on constate que seulement 3 % des ménages disposent d'installations hygiéniques comme les fosses septiques et les latrines améliorées. Par contre, près de la moitié des ménages (49 %) utilisent les fosses perdues et plus de deux ménages sur cinq ne possèdent pas de toilettes du tout (45 %). En milieu rural, plus de la moitié des ménages (53 %) ne disposent d'aucune toilette et en milieu urbain, cette proportion concerne près d'un ménage sur cinq (19 %). Par rapport aux autres enquêtes précédentes, il est difficile de procéder à une comparaison des résultats dans la mesure où les questionnaires ont été élaborés sur la base de nouvelles définitions. Au vu des résultats, bon nombre de ménages sont dépourvus d'installations hygiéniques, ce qui rend difficile la réduction de la prévalence des maladies diarrhéiques, notamment chez les enfants de moins de cinq ans.

Toutefois, la mise en application du Code de l'eau, la mise en oeuvre de la Politique nationale de l'assainissement, la mise en place de l'Autorité Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (ANDEA) et la conduite d'une campagne nationale WASH (Eau, Assainissement et Hygiène), vont contribuer à relever le défi en matière de taux d'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires hygiéniques.

Le revêtement du sol des logements est important dans la mesure où il peut être un facteur de propagation de certaines maladies. Les données du tableau 2.7 mettent en évidence une certaine précarité des conditions de logement à Madagascar. Ainsi, au niveau global, on observe que 71 % des ménages malgaches vivent dans un logement dont le sol est recouvert d'un revêtement rudimentaire comme la terre/sable, la bouse, le bois ou les palmes/bambous. À l'opposé, dans 22 % des cas, les ménages disposent d'un logement dont le sol est recouvert de ciment. Cette proportion est beaucoup plus élevée en urbain qu'en rural (44 % contre 15 %). Il faut souligner qu'en milieu rural, plus des trois-quarts des ménages (78 %) vivent dans un logement recouvert soit de terres/sable, soit de bois, soit de palmes/bambous.

Graphique 2.4 Caractéristiques des logements



EDSMD-III 2003-2004

Biens possédés par le ménage

Le niveau de vie des ménages est évalué par la possession de certains biens de consommation. Le tableau 2.8 montre que près de deux ménages malgaches sur cinq (39 %) ne possèdent aucun bien de consommation durable. Cette proportion est nettement plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (45 % contre 18 %) ; C'est dans la capitale qu'elle est la plus faible (3 %). Cependant, on constate que la moitié des ménages possèdent une radio qui est le bien le plus fréquemment possédé (59 %), que ce soit en urbain (79 %), comme en rural (53 %). La télévision vient en deuxième position (18 %) et comme pour la radio, ce sont les ménages urbains qui en sont le plus fréquemment équipés (44 % contre 10 %). Très peu de ménages disposent d'un réfrigérateur (3 %), et ce sont surtout les ménages de la capitale qui en sont équipés (17 %). En outre, on constate que le moyen de locomotion le plus répandu est la bicyclette (16 %). En milieu rural 13 % des ménages en possèdent une et cette proportion est deux fois plus élevée en milieu urbain (26 %). Quant au moyen de communication seulement 5 % des ménages possèdent un téléphone dont seulement 3 % en milieu rural et 12 % en milieu urbain. Ce sont les ménages de la capitale qui en sont le plus fréquemment équipés (31 %). Par rapport à l'EDS-97, on constate une augmentation importante des proportions de ménages possédant des biens de consommation puisque seulement 38 % possédaient une radio, 6 % une télévision et moins d'un pour cent un téléphone.

Tableau 2.8 Biens durables possédés par les ménages

Pourcentage de ménages possédant certains biens de consommation durables, selon le milieu de résidence, EDSMD-III Madagascar 2003-2004

Biens durables	Milieu de résidence				
	Capitale	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
Radio	95,1	74,6	79,3	53,0	59,0
Télévision	77,9	33,8	43,9	9,7	17,5
Téléphone	30,5	6,6	12,1	3,4	5,4
Réfrigérateur	16,8	6,8	9,1	1,7	3,4
Bicyclette	15,0	29,6	26,3	13,0	16,0
Motocyclette	2,5	2,3	2,3	0,6	1,0
Voiture/Camion	12,0	3,8	5,7	0,9	2,0
Aucun	3,4	22,7	18,3	45,4	39,3
Effectif de ménages	439	1 471	1 909	6 511	8 420

Consommation de sel iodé par le ménage

Lors de l'enquête, on a demandé quel type de sel utilisait le ménage et ce sel a fait l'objet d'un test pour déterminer si le sel en question était effectivement iodé ou non. Les résultats du tableau 2.9 montre que 71 % des ménages enquêtés consommaient du sel iodé et moins du quart des ménages (23 %) n'en consommaient pas. Selon le milieu de résidence, on constate que l'utilisation du sel iodé est plus fréquente dans le milieu urbain (80 %) qu'en milieu rural (68 %). En ce qui concerne les provinces, on note une variation importante de la consommation de sel iodé, allant d'un minimum de 23 % pour Toliara à un maximum de 88 % pour Toamasina. Dans l'ensemble, la consommation du sel iodé a connu une légère baisse de 3 % par rapport à l'EDS-97.

Tableau 2.9 Consommation de sel iodé

Répartition (en %) des ménages par type de sel utilisé pour la cuisine d'après les résultats du test selon le milieu de résidence, EDSMD-III Madagascar 2003-2004

Milieu de résidence/ province	Type de sel				Total	Effectif de ménages
	Sel iodé de 1 à <15	Sel iodé à15 ou +	Sel non iodé	ND		
Milieu de résidence						
Capitale	0,0	97,0	1,8	1,2	100,0	439
Autres villes	0,0	74,5	20,9	4,5	100,0	1 471
Ensemble urbain	0,0	79,7	16,5	3,8	100,0	1 909
Rural	0,1	67,9	24,9	7,1	100,0	6 511
Province						
Antananarivo	0,0	79,4	17,3	3,3	100,0	2 624
Fianarantsoa	0,0	54,5	31,2	14,3	100,0	1 559
Toamasina	0,0	88,2	6,6	5,2	100,0	1 309
Mahajanga	0,3	84,7	10,3	4,6	100,0	1 166
Toliara	0,0	23,0	71,6	5,4	100,0	1 048
Antsiranana	0,0	87,5	5,8	6,7	100,0	714
Quintile de bien-être						
Le plus pauvre	0,0	56,4	35,5	8,1	100,0	1 409
Second	0,0	52,5	36,8	10,7	100,0	1 720
Moyen	0,2	64,8	27,0	8,0	100,0	1 614
Quatrième	0,0	80,8	15,4	3,8	100,0	1 770
Le plus riche	0,0	92,8	5,2	2,1	100,0	1 906
Ensemble	0,0	70,6	23,0	6,3	100,0	8 420